

Documents à fournir pour adhérer à l'ACE et à la Fédération Française de Vélo

1. Le bulletin d'adhésion

De préférence rempli au format numérique

2. Demande de renouvellement de licence et Questionnaire de santé

L'adhérent rempli est conserve le Questionnaire de santé

Si vous répondez NON à toutes les rubriques du Questionnaire de santé	Remplissez, signez et retourner la Demande de renouvellement de licence
Si vous répondez OUI à au moins une rubrique du Questionnaire de santé	Vous devez fournir un nouveau Certificat Médical.

3. Certificat Médical de Non Contre-Indication

Vous pouvez utiliser le certificat médical en pièce jointe

Licence "Vélo Rando"	A renouveler tous les 5 ans Les certificats datant de 2017 ou avant ne sont plus valable	Il doit comporter la mention : "Cyclotourisme - Sport - Activité Physique et Sportive"
Licence "Vélo Sport"	A renouveler tous les 3 ans Les certificats datant de 2019 ou avant ne sont plus valable	Il doit comporter la mention : "Cyclisme en compétition"

4. Le bas de la page 3 de la « Notice d'information du licencié 2022 » remplie et signée.

5. Règlement

	1 ^{er} Adulte	2 ^{ème} Adulte
Mini Braquet :	78,50 €	63 €
Petit Braquet :	80,50 €	65 €
Grand Braquet :	130,50 €	115 €

Faire un virement à l'ACE (IBAN : FR02 2004 1010 0914 6400 1B03 060)